



Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2024
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2024

11-14 juin 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport sur l'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2023

Résumé

Le présent rapport, deuxième rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025, rend compte des conclusions de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique.

Il s'accompagne d'une proposition de révision du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025, de rapports sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies^a, d'une annexe sur les fonctions et organes de contrôle indépendants de l'UNICEF ainsi que d'un compendium des données et d'un tableau de bord des résultats.

Il devrait être examiné en même temps que le rapport sur l'examen à mi-parcours du budget intégré de l'UNICEF pour 2022-2025 (E/ICEF/2024/AB/L.5).

Les éléments d'un projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section V.

^a Résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale.

* [E/ICEF/2024/10](#).



I. Vue d'ensemble

1. L'année 2023 a clos la première moitié de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025. Ce dernier a été conçu au lendemain de la crise de santé publique la plus importante de mémoire d'homme – la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). La revitalisation du multilatéralisme et le réinvestissement dans les biens publics mondiaux avaient reçu un nouvel élan tandis que, partout dans le monde, les populations se mobilisaient, souvent à l'instigation des enfants et des jeunes, pour demander des changements de grande ampleur axés, notamment, sur la lutte contre les facteurs systémiques d'inégalité et de discrimination et sur l'action climatique. Depuis, des conflits ont éclaté et atteint un niveau préoccupant, et les changements climatiques se poursuivent sans faiblir. L'UNICEF a entrepris l'examen de son plan stratégique tout en appliquant celui-ci dans un monde de plus en plus violent et divisé.

2. La violence et les conflits figuraient parmi les principaux risques recensés au moment de l'élaboration du Plan stratégique, en 2021, mais le nombre et l'étendue des crises ont dépassé ce que l'on pouvait imaginer alors. Plus de 450 millions d'enfants – près de 1 sur 5 – vivent dans une zone de conflit ou en ont fui une. À la fin de 2022, les conflits et la violence avaient provoqué le déplacement forcé de 43,3 millions d'enfants (une situation jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale)¹, et de nouveaux déplacements ont eu lieu ensuite, à l'image des 4 millions d'enfants qui ont été chassés de chez eux par la guerre au Soudan.

3. Selon le rapport de 2023 du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, les violations graves confirmées à l'encontre d'enfants ont atteint un niveau record, les plus nombreuses ayant été enregistrées en Israël et dans l'État de Palestine, en République démocratique du Congo, en République arabe syrienne, en Somalie, en Ukraine, en Afghanistan et au Yémen². La situation devrait encore empirer en 2024, car les belligérants ciblent de plus en plus les zones urbaines densément peuplées, les hôpitaux, les écoles et les camps de réfugiés, empêchent parfois l'acheminement de l'aide humanitaire³ et attaquent les points de distribution⁴ ; c'est le cas à Gaza, où les trois quarts de la population ont été déplacés⁵ et où 70 % des personnes tuées sont des enfants et des femmes⁶.

4. Environ 13 750 enfants ont péri à Gaza entre octobre 2023 et le 26 mars 2024⁷, soit plus que lors de tous les conflits entre 2019 et 2022⁸. À Gaza, les enfants meurent des blessures reçues directement du fait des combats mais aussi de déshydratation, de

¹ UNICEF, *Progress on Children's Well-Being*, UNICEF, New York, 2023.

² Nations Unies, *Les enfants et les conflits armés, Rapport du Secrétaire général*, A/77/895-S/2023/363, Nations Unies, New York, 5 juin 2023, p. 3.

³ Ibid., p. 15.

⁴ « Gaza : les missions d'aide risquent d'être interrompues sans garanties de sécurité, avertit l'ONU », ONU Info, 14 mars 2024.

⁵ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Hostilities in the Gaza Strip and Israel: reported impact – Day 169 ».

⁶ ONU-Femmes, *Gender Alert: The gendered impact of the crisis in Gaza*, ONU-Femmes, New York, janvier 2024, p. 4.

⁷ « Gaza: "Double-digit" number of children reported killed overnight », ONU Info, 26 mars 2024.

⁸ « Plus d'enfants tués en 4 mois à Gaza qu'en 4 ans de conflits dans le monde », ONU Info, 13 mars 2024.

malnutrition et de maladie⁹. Pour éviter la survenue imminente d'une famine¹⁰ et sauver la vie des enfants, l'UNICEF et ses partenaires de l'ONU demandent l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu humanitaire et la mise en place d'un accès sûr et sans entrave permettant d'acheminer l'aide – pour toutes les parties au conflit, conformément au droit international humanitaire.

5. Aujourd'hui, les changements climatiques se conjuguent à la violence armée, exacerbant des crises complexes et prolongées, comme en Afghanistan, en Éthiopie, en Haïti, au Myanmar, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et dans le Sahel. Près de la moitié des enfants du monde vivent dans des pays extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques – inondations, tempêtes, sécheresses, canicules et feux de forêt –, qui ont entraîné le déplacement d'environ 43,1 millions d'entre eux à l'intérieur de leur propre pays¹¹. Les enfants vivant dans des pays à faible revenu ou appartenant à des communautés pauvres et marginalisées (ils sont entre 300 et 500 millions à vivre dans des bidonvilles en pleine expansion) sont extrêmement exposés à ces phénomènes.

6. L'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 dresse le constat selon lequel ces crises ont eu une incidence néfaste sur les opérations de l'UNICEF et ont rendu difficile le développement à long terme dans certains pays. Le caractère aggravant des crises récentes – notamment la pandémie de COVID-19 et les difficultés économiques qu'elle a exacerbées – a des conséquences pour les enfants dans le monde entier, par exemple en freinant la lutte contre la pauvreté et en causant des retards d'apprentissage.

7. Les enfants représentent un tiers de la population mondiale, mais la moitié de la population en situation d'extrême pauvreté : au moins 333 millions d'entre eux vivent avec moins de 2,15 dollars par jour – soit 30 millions de plus que les prévisions basées sur les tendances dégagées avant la pandémie. Dans le même temps, 1,43 milliard d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté défini pour les pays à revenu intermédiaire supérieur (6,85 dollars par jour)¹². Souvent associée à une situation d'exclusion liée au handicap, au genre, à la race ou au statut migratoire, la pauvreté prive les enfants d'un accès continu aux biens et services essentiels, ce qui a des conséquences tout au long de leur vie et sur plusieurs générations.

8. L'ampleur actuelle des privations traduit un sous-investissement général dans l'enfance. À l'échelle mondiale, 1,4 milliard d'enfants âgés de moins de 15 ans n'ont aucune protection sociale alors qu'il s'agit d'un moyen avéré de réduire la pauvreté¹³. Beaucoup de pays ont une marge de manœuvre budgétaire réduite qui les empêche de financer entièrement les services essentiels bénéficiant aux enfants, et ils sont de plus

⁹ « Déclaration d'Adele Khodr, Directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord », 3 mars 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/declaration-directrice-regionale-de-lunicef-pour-le-moyen-orient-bebes-malnutris-gaza> ; et : « Statement by Principals of the Inter-Agency Standing Committee: Civilians in Gaza in extreme peril while the world watches on », 21 février 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/press-releases/statement-principals-inter-agency-standing-committee-civilians-gaza-extreme-peril>.

¹⁰ « La famine est imminente dans le nord de Gaza, selon un nouveau rapport de l'ONU », ONU Info, 18 mars 2024.

¹¹ UNICEF, *Enfants déplacés par les changements climatiques*, UNICEF, New York, 2023, p. 12.

¹² Salmeron-Gomez, Daylan *et al.*, « Global Trends in Child Monetary Poverty according to International Poverty Lines », *Policy Research Working Paper 10525*, Banque mondiale, 2023.

¹³ UNICEF, « 1.4 billion children globally missing out on basic social protection, according to latest data », communiqué de presse, 14 février 2024.

en plus nombreux à être touchés par le surendettement¹⁴. Dans les pays les plus pauvres, le service de la dette excède les dépenses sociales¹⁵.

9. Combinés à des crises d'ampleur, les choix politiques qui perpétuent ce sous-investissement ont pour conséquence évidente l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable relatifs aux enfants, dont les deux tiers étaient loin du compte en 2023 – beaucoup de données nécessaires pour juger de la situation faisant par ailleurs défaut. C'est en Afrique subsaharienne, où vivront plus d'un tiers des enfants du monde à l'horizon 2050, que le retard est le plus important.

10. L'UNICEF demeure résolu à relever ces défis et à montrer que les choses peuvent changer de façon favorable dès lors que la volonté politique, la collaboration et les investissements sont à la hauteur. En 2022-2023, le Fonds s'est efforcé de développer ses capacités d'analyse, de faire davantage avec les ressources qu'il a et de garantir un alignement institutionnel sur son ambitieux plan stratégique. En 2023, il avait encore progressé dans son aptitude à fournir des services vitaux aux enfants et à soutenir les services sociaux de base, comme en témoignent les résultats des programmes présentés dans le rapport et ses annexes.

11. En 2023, l'UNICEF est intervenu dans 412 situations d'urgence (violences, conflits, catastrophes et épidémies) touchant 107 pays. Ses programmes de lutte contre l'émaciation ont atteint 70 % des enfants de moins de 5 ans dans 47 pays à forte mortalité, et le Fonds a livré à 7 pays africains 6,2 millions de doses du premier vaccin antipaludique au monde. Dans 38 pays, le Passeport d'apprentissage a permis à des enfants réfugiés et à des enfants se trouvant en situation d'urgence humanitaire ou dans des zones mal desservies de poursuivre leur éducation. Près de 11 millions d'adolescentes ont bénéficié des dispositifs de prévention et de prise en charge de la lutte contre le mariage des enfants.

12. Grâce à l'UNICEF, respectivement 5,4 et 4,8 millions de personnes ont eu accès à des systèmes hydrologiques et à des équipements d'assainissement adaptés aux changements climatiques. Plus de 106 millions de foyers, dont un certain nombre se trouvant dans une situation d'urgence, ont reçu des transferts en espèces assurés par le Fonds. Les programmes de développement et programmes humanitaires mis en place avec des partenaires ont bénéficié à 4,7 millions d'enfants et d'adultes handicapés dans plus de 145 pays, tandis que les interventions visant des changements sociaux et comportementaux ont ébranlé les obstacles auxquels se heurtent les enfants handicapés et leurs familles dans 107 pays. À la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2023, plus connue sous le nom de COP 28, l'UNICEF et ses partenaires ont contribué à des discussions qui ont abouti à la décision cruciale de placer les enfants et les services essentiels d'adaptation au cœur des politiques, de l'action climatique et des investissements.

13. Malgré les crises, l'examen à mi-parcours a également relevé des avancées qu'il convient de saluer. Après le coup d'arrêt porté par l'épidémie de COVID-19, la couverture vaccinale montre des signes de reprise dans toutes les régions, même dans les pays touchés par une mortalité élevée des enfants et des adolescents. Grâce à des partenaires comme l'UNICEF, Gavi, l'Alliance du Vaccin et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme élargi de vaccination – qui a 50 ans en 2024 – a augmenté la couverture de la vaccination vitale contre les maladies infantiles, passée

¹⁴ Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF-Centre mondial de la recherche et de la prospective, *Global Outlook 2024: Prospects for children – Cooperation in a fragmented world*, Centre de recherche Innocenti, Florence, janvier 2024, p. 28.

¹⁵ Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF-Centre mondial de la recherche et de la prospective, *Too Little, Too Late: An assessment of public spending on children by age in 84 countries*, Centre de recherche Innocenti, Florence, 2023, p. 7.

de 5 % au début des années 1970 à 85 % actuellement. Les systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil se sont relevés de la pandémie, et le taux de déclaration des naissances – un acte nécessaire à l'accès des enfants aux services essentiels et à la protection de leurs droits – a atteint 76 % en 2023 ; le nombre d'enfants de moins de 5 ans non déclarés a baissé de 13 millions par rapport à 2021. Également en progression, la part de la population utilisant au moins des équipements de base pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène est passée respectivement de 88 % à 90 %, de 75 % à 78 % et de 69 % à 72 % entre 2020 et 2022.

14. L'examen montre clairement que les choses n'avancent pas assez vite ; néanmoins, une évaluation comparative¹⁶ réalisée par l'UNICEF en préparation du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 indique qu'il demeure possible d'accélérer et que cela changerait la trajectoire du développement pour des millions d'enfants. Dans la plupart des cas, les solutions sont déjà connues, mais il reste à les soutenir et à les déployer comme il se doit tout en les adossant à des investissements dans les systèmes nationaux. Si les pays doublent ou triplent leurs taux de progression pour se hisser au niveau de ceux qui obtiennent les meilleurs résultats dans chaque région, en 2030, 90 % des enfants pourraient vivre dans des pays qui auraient atteint au moins 70 % des objectifs de développement durable.

15. À l'avenir, l'UNICEF remaniera son action en fonction de l'évolution de la situation des enfants et des conclusions de son examen à mi-parcours. Il aidera les pays à combler le manque de données relatives aux objectifs de développement durable, définira des objectifs ambitieux mais atteignables et trouvera des stratégies décisives et adaptées aux différents contextes, y compris en matière de financement des investissements dans l'enfance, ce qui permettra de mieux se concentrer sur les facteurs essentiels de développement et d'accélérer les progrès. S'appuyant sur ses forces de première ligne, l'UNICEF amplifiera les initiatives qui portent leurs fruits, notamment s'agissant du développement des capacités des parents, des agents de santé communautaires, des enseignants, des travailleurs sociaux et des collectivités locales. Tous les secteurs intégreront de manière plus systématique des savoirs en matière de changement social et comportemental et des programmes de mobilisation de la population, qui sont des moyens de lever les obstacles systémiques au changement, et mettront l'accent sur des solutions concrètes visant à réaliser les droits des adolescentes, notamment en promouvant leur pouvoir de décider et d'agir.

16. À partir des analyses de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF améliorera sa stratégie de renforcement des systèmes de sorte que ses programmes puissent mieux concentrer le changement au niveau des réalisations en matière de développement durable et remédier à l'instabilité. L'examen a mis en lumière la nécessité de nouer davantage de partenariats avec les acteurs clés dans les contextes où l'UNICEF rencontre le plus de difficultés et de déployer une stratégie coordonnée visant à accélérer le progrès de façon pérenne en Afrique. L'UNICEF redoublera d'efforts pour améliorer la durabilité et la résilience des services face au climat, promouvra une action climatique et un mode de financement y relatif qui tiennent compte des enfants et donnera aux enfants et aux jeunes les moyens d'agir en tant que gardiens de l'environnement. Il investira dans ses capacités à utiliser les technologies naissantes, en particulier l'intelligence artificielle, pour résister aux menaces et saisir les occasions d'accélérer les progrès pour tous les enfants.

17. Avec la révision des risques et hypothèses qui ont inspiré le Plan stratégique actuel, l'UNICEF s'efforce de rendre son travail valable au-delà de 2030. Il suivra une approche plus systématique des risques associés à l'application du Plan stratégique et collaborera avec des partenaires, actuels et nouveaux, pour financer des

¹⁶ UNICEF, *Progress on Children's Well-Being*, p. 37.

changements profonds qui aient une meilleure incidence pour les enfants. Il redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources flexibles, prévisibles et pérennes, y compris en plaidant avec d'autres organismes des Nations Unies en faveur d'un nouveau pacte de financement et en affinant sa compréhension des tendances financières pour influencer l'architecture financière mondiale. Il saisira chaque occasion – lors des forums intergouvernementaux, auprès des partenaires de tous niveaux – pour défendre les droits des enfants et rallier les forces collectives à sa cause.

18. Au regard des conclusions de l'examen à mi-parcours, il devient évident que la crise mondiale des droits de l'enfant exige plus que des investissements dans des programmes : il faut mener une réflexion sur les droits et les besoins des enfants et redéfinir les priorités, pour 2030 et au-delà. Le monde dépense des milliards pour résoudre les crises et tenter de maîtriser les ravages causés par l'incapacité récurrente à faire respecter les droits humains, à investir dans l'enfance et à combattre les inégalités et l'instabilité. Or, ces ravages – qui se déchainent actuellement dans les pays touchés par des conflits autant que dans les communautés pauvres et marginalisées du monde entier – sont répercutés dans la vie des enfants, génération après génération. Leurs conséquences traversent les frontières et se révèlent au grand jour sur les réseaux sociaux, où les enfants du monde entier peuvent constater à quel point les choix politiques faits aujourd'hui mettent leur avenir en péril.

19. Pour briser ce cycle de privations, de discriminations et de violences, il faut faire d'autres choix et renouer avec un mode de développement fondé sur les droits : ne plus tolérer le meurtre d'enfants, s'attaquer aux causes profondes des inégalités sociales, politiques et économiques, investir dans des systèmes nationaux résilients, renforcer la cohésion sociale et, dans le même temps, résoudre les problèmes mondiaux qui menacent la survie et le bien-être des enfants – ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain.

II. Exécution du programme

20. À mesure que la mise en œuvre de ses programmes et stratégies s'intensifiait, l'UNICEF a vu leurs résultats s'améliorer en 2023, notamment s'agissant du soutien aux services sociaux de base destinés à répondre aux besoins immédiats des enfants. Les progrès sont demeurés plus lents pour les changements systémiques, par exemple en ce qui concerne les systèmes sectoriels relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (Groupe d'objectifs 4) et les organisations et politiques éducatives (Groupe d'objectifs 2). Ces domaines sont sous-financés et négligés alors qu'ils exigent un haut niveau de priorité et d'attention de la part des partenaires ainsi que davantage d'investissements. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les financements mais également de rendre ceux-ci plus flexibles, prévisibles et pérennes, afin de lever les obstacles structurels qui entravent le changement.

21. Les changements permettant la réalisation des objectifs de développement durable n'adviennent pas instantanément et reposent sur les efforts collectifs des partenaires – donateurs, États, autres organismes des Nations Unies et société civile –, ce qui explique que les indicateurs de résultat et d'impact ne puissent pas toujours donner une idée exacte, à l'instant « t », de l'efficacité de l'UNICEF eu égard aux transformations en cours. Toutefois, certaines données – notamment celles relatives à la couverture vaccinale et à l'utilisation des équipements de base pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène – témoignent des progrès encourageants et de la possibilité d'accélérer.

A. Groupe d'objectifs 1 : tous les enfants, y compris les adolescents, survivent et s'épanouissent et ont accès à une alimentation nutritive, à des soins de santé primaires de qualité, à des soins attentifs et à des fournitures essentielles

22. Le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de 62 % depuis 1990¹⁷, et le retard de croissance, de plus de 40 %¹⁸. S'il convient de se réjouir de ces réalisations, elles masquent l'importance des défis. Ainsi, les inégalités croissantes, les conflits, les changements climatiques, les crises économiques et l'insécurité alimentaire, associés à des pratiques néfastes comme la commercialisation de boissons et d'aliments ultratransformés, ralentissent les progrès et sapent les droits des enfants de survivre et de s'épanouir.

23. En 2022, le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a chuté à 4,9 millions. Dans quatre cas sur cinq, il s'agissait d'enfants d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud, qui ne représentent pourtant que trois naissances vivantes sur cinq. La même année, près d'un million d'adolescentes et d'adolescents sont morts¹⁹, principalement à la suite d'une automutilation, d'un accident de la route ou, chez les filles, d'une grossesse. Environ 200 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance ou d'émaciation, et 136 millions d'enfants âgés de 5 à 10 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité. La pauvreté alimentaire – définie comme l'incapacité à accéder à une alimentation nutritive et variée – touche 181 millions d'enfants de moins de 5 ans sous sa forme extrême et demeure la principale cause de malnutrition de l'enfant. Elle augmente les risques de décès, de retard de croissance et de développement insuffisant.

24. L'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 1 dans 158 pays en 2023, dépensant au total 3,63 milliards de dollars, dont 2,47 milliards pour l'action humanitaire. Globalement, il a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés pour 2023 dans sept domaines de résultats sur huit.

25. Pour remédier à ce qui compromet la survie et le développement des enfants et aider les plus vulnérables, l'UNICEF a soutenu des interventions sanitaires axées sur la continuité des soins tout au long de la vie et sur les services de soins primaires. Les programmes de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ont bien avancé. En donnant la priorité aux 37 pays les plus touchés, l'UNICEF a obtenu des résultats sérieux en vue d'accélérer l'éradication du VIH/sida chez les enfants, les adolescents et les femmes enceintes. Les récentes estimations de la couverture vaccinale indiquent une reprise, cohérente avec les mesures prioritaires visant à immuniser les enfants zéro dose.

26. L'UNICEF a agi mondialement contre la pauvreté alimentaire et le triple fardeau de la malnutrition – dénutrition, carence en micronutriments et surpoids. Ses efforts visant à étendre l'accès aux mesures de prévention, de détection et de traitement précoces de l'émaciation ont permis de toucher plus de 70 % des enfants de moins de 5 ans dans 47 pays à la mortalité élevée. L'organisation a attiré l'attention sur les besoins alimentaires des enfants vivant dans des contextes de crise et a mobilisé des ressources mondiales et locales pour remédier à l'émaciation, notamment par le biais

¹⁷ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels & Trends in Child Mortality: Report 2023 – Estimates developed by the United Nations Inter-agency Group for Child Mortality Estimation*, UNICEF, New York, 2024, p. 11.

¹⁸ UNICEF, OMS et Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, *Levels and Trends in Child Malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group joint child malnutrition estimates – Key findings of the 2023 edition*, UNICEF et OMS, New York, 2023.

¹⁹ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité de l'enfant, *Levels and Trends in Child Mortality: Report 2023*, p. 3 et 4 et p. 32.

du Fonds pour la nutrition de l'enfant, un mécanisme de financement novateur qui renforce la gouvernance mondiale et nationale.

27. Durant la seule année 2023, l'UNICEF a accompagné 34,1 millions de naissances vivantes dans des établissements de santé de 86 pays, ce qui porte à 119,3 millions le nombre total depuis 2021, soit plus que les 103 millions de l'objectif intermédiaire pour 2023. Le déploiement de la prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant a profité à 66,4 millions d'enfants, et 1,1 million d'agents de santé ont acquis des compétences et reçu un soutien leur permettant de proposer des services essentiels de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

28. L'UNICEF a aidé des pays à modifier leurs politiques pour renforcer les soins de santé primaires. Il a facilité le chiffrage de 30 plans, sur la base desquels les pays ont pu défendre leurs projets de réforme et d'investissement, ainsi que la conduite de 40 études de mise en œuvre locale, dont 70 % des résultats ont servi à changer les pratiques pour une présence plus efficiente et efficace auprès des enfants. Au Sommet mondial de la santé, l'UNICEF et ses partenaires ont lancé le Partenariat pour les services de santé de proximité en soutien aux agents communautaires, qui constituent la colonne vertébrale des systèmes de santé primaires. Avec l'OMS, l'UNICEF dirige l'action mondiale en faveur de soins de qualité pour la mère et le nouveau-né ; 70 pays sur 106 ont élaboré des plans nationaux dans ce cadre.

29. L'UNICEF a soutenu l'accès des adolescentes et des adolescents aux programmes de santé (y compris sexuelle et reproductive) en s'appuyant sur les dispositifs sanitaires, scolaires et numériques, dans 41 pays, soit plus qu'en 2021 (27 pays). Plus de 5,4 millions de ces jeunes ont pu bénéficier de services de santé soutenus par l'UNICEF.

30. L'UNICEF a appuyé l'intégration du dépistage du VIH dans les soins de santé primaires dans 37 pays, les mesures d'élimination simultanée du VIH et de la syphilis dans 36 pays et les interventions multisectorielles de prévention du VIH auprès des jeunes – en particulier des adolescentes – dans 32 pays. Ses dispositifs basés sur les pairs et les communautés ont contribué à améliorer les résultats pour les adolescentes et les adolescents vivant avec le VIH, notamment s'agissant de la prévention du VIH, de la santé sexuelle et reproductive et de la santé mentale.

31. L'UNICEF a renforcé son partenariat avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, et mis l'accent sur les enfants zéro dose et sur la régression de la couverture vaccinale due à la pandémie de COVID-19. Avec ses partenaires, il a mobilisé les volontés politiques et les ressources en faveur de l'initiative du « Grand rattrapage » tout en aidant 20 pays à planifier, exécuter et suivre des mesures de reprise de la vaccination. Son rapport *La situation des enfants dans le monde 2023 : pour chaque enfant, des vaccins* a encouragé 6 chefs d'État et 43 donateurs et partenaires à s'engager publiquement à refaire de la vaccination des enfants une priorité.

32. Grâce à l'UNICEF, 132,9 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole, dont 32,4 millions en situation d'urgence, et plus de 400 millions l'ont été contre la poliomyélite. Premier acheteur de vaccins au monde, l'UNICEF a fourni 2,79 milliards de doses à 105 pays, dont plus de 1,4 milliard de doses contre la poliomyélite à 85 pays. À l'échelle mondiale, il a approvisionné un pays sur quatre en vaccins contre le papillomavirus humain et en a aidé sept en particulier à l'introduire dans leurs campagnes nationales de vaccination. Pour stimuler la demande de vaccins, le Fonds a appuyé le renforcement des capacités d'analyse comportementale dans 11 pays et soutenu les approches basées sur le genre pour la prise en charge des enfants zéro dose dans neuf pays ; il a collaboré avec des organismes pluriconfessionnels pour concevoir des formations à la promotion de la vaccination ; il a entraîné plus de 50 000 agents de santé à utiliser des méthodes de

changement social et comportemental pour faire accepter le vaccin dans les populations.

33. L'UNICEF a joué un rôle prépondérant dans deux grands partenariats relatifs au vaccin anti-COVID-19 qui ont pris fin en 2023. Le Partenariat pour l'administration des vaccins contre la COVID-19 a contribué à multiplier par 9 la couverture vaccinale dans 34 pays. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a fourni 2 milliards de doses à 146 pays depuis 2021, dans le cadre du dispositif vaccinal le plus vaste jamais déployé. L'UNICEF est intervenu sur au moins une urgence de santé publique dans 98 pays. Il a créé une cellule d'urgence mondiale contre le choléra pour coordonner les mesures – les siennes et celles de ses partenaires – prises face à la résurgence planétaire de cette maladie et aider les pays touchés.

34. À peine 55 % des enfants de 78 pays ont bénéficié d'une stimulation précoce et de soins attentifs de la part de leurs parents et des personnes s'occupant d'eux, ce qui souligne la nécessité d'améliorer l'éducation parentale dans le cadre de la promotion du développement global du jeune enfant. L'UNICEF a facilité la mise en place de services complets et de politiques favorables qui ont abouti à l'intégration du développement du jeune enfant dans les soins de santé primaires dans 82 pays.

35. En 2023, l'UNICEF a soutenu des politiques et des programmes de prévention du retard de croissance qui ont bénéficié à 434,4 millions d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes. Les politiques, programmes et services de prévention, de détection précoce et de traitement de l'émaciation ont touché 210,2 millions d'enfants, dont 9,3 millions ont reçu un traitement thérapeutique salvateur contre les formes graves.

36. L'UNICEF a aidé 122,8 millions d'enfants d'âge scolaire et d'adolescents (dont 69,4 millions de filles) en soutenant des politiques, des programmes et des services de prévention de l'anémie et du surpoids adaptés aux genres. En Afghanistan, les programmes de prévention de l'anémie basés sur le système scolaire ayant pris fin après la fermeture des écoles secondaires pour les filles en 2021, l'UNICEF a étendu ses programmes de supplémentation en fer et en acide folique en mobilisant plus de 30 000 travailleurs communautaires compétents, dont la moitié étaient des femmes ; en 2023, le programme a bénéficié à plus de 1,5 million d'adolescentes.

37. Les efforts faits en matière de nutrition du petit enfant ont conduit à une augmentation du taux mondial d'allaitement maternel exclusif, à 48,8 %, pour un niveau de référence de 44,1 %. L'UNICEF a aidé les pays à lutter contre la privation alimentaire, et la part d'enfants recevant une alimentation nutritive et variée est passée à 34,3 % (niveau de référence : 28,9 %).

38. L'UNICEF a développé son aide à l'intégration de la détection et du traitement précoces de l'émaciation dans les services courants, qui concerne 73 pays (niveau de référence : 67). Avec son plan d'accélération No Time to Waste pour 2022-2023, le Fonds a pris en charge 6 millions d'enfants en état d'émaciation sévère dans 15 pays extrêmement touchés (plus que les 4,5 millions visés), et il a renouvelé son partenariat avec le Programme alimentaire mondial pour optimiser les protocoles de prévention et de traitement.

39. À partir des analyses de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF accélérera les progrès en matière de santé et de nutrition en étendant les soins de santé primaires de niveau local – une stratégie fondamentale pour pallier les inégalités, principalement dans les situations précaires et en cas d'urgence humanitaire. Par le biais du Partenariat pour les services de santé de proximité, l'UNICEF défendra des changements de politiques destinés à soutenir les agents de santé communautaires (rémunération correcte, formation) et à renforcer la prise en charge des patients, les chaînes d'approvisionnement et la collecte de données ; le Fonds consolidera les

partenariats existants (avec l’OMS, la Banque mondiale et le Mécanisme de financement mondial, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l’Agence des États-Unis pour le développement international USAID et le Fonds mondial) et en nouera d’autres, notamment avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, l’Association sud-asiatique de coopération régionale, des fondations et des acteurs du secteur privé. La collaboration avec l’initiative HealthConnekt améliorera la numérisation des soins de santé primaires et permettra de connecter les agents de santé communautaires.

40. Les efforts visant à créer une dynamique autour de l’initiative du « Grand rattrapage » porteront principalement sur les nouveaux vaccins et sur l’intégration ciblée de la vaccination dans les soins primaires. Pour accélérer l’éradication du sida, l’UNICEF continuera de mettre l’accent sur les adolescents et, surtout, les adolescentes, car celles-ci sont exposées au VIH de manière disproportionnée, et il mettra sur un accès amélioré à des services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de défense des droits connexes. Le Fonds donnera la priorité aux programmes axés sur la préservation de la santé et du bien-être des enfants face aux effets des changements climatiques, il tirera parti de sa méthode multisectorielle et de son savoir-faire pour obtenir des résultats grâce aux soins de santé primaires et il collaborera avec les institutions sanitaires mondiales, l’OMS et les principaux donateurs.

41. L’UNICEF continuera de traiter les multiples facteurs de développement des jeunes enfants et intégrera aux services existants l’accompagnement mental des aidantes et aidants. Il plaidera pour une transformation des systèmes d’alimentation, de nutrition et de protection afin de garantir aux jeunes enfants un accès à des produits nutritifs et variés. Lancée avec des acteurs publics et privés, l’initiative First Foods soutiendra la production locale d’aliments et de compléments riches en nutriments pour les jeunes enfants en Afrique. Pour mobiliser des ressources, l’UNICEF continuera de recourir au Fonds pour la nutrition de l’enfant, y compris à des fins de financement de l’action climatique, et il mettra en œuvre le Plan d’accélération pour la nutrition de la mère.

B. Groupe d’objectifs 2 : tous les enfants, y compris les adolescents, apprennent et acquièrent des compétences pour l’avenir

42. La réalisation de l’objectif de développement durable n° 4 demeure compromise. En dépit de progrès significatifs réalisés dans l’accès à l’éducation, des disparités socioéconomiques et régionales persistent en matière de participation et de réussite. Entre 2015 et 2021, le nombre d’enfants non scolarisés a reculé de 9 millions à l’échelle mondiale, mais il a augmenté de 12 millions en Afrique subsaharienne, notamment faute d’évolution de la situation dans le secondaire²⁰. En 2022, ce nombre a augmenté de 6 millions au niveau mondial, à 250 millions, à la fois en raison de l’absence de progrès dans le monde et de l’exclusion des filles et des jeunes femmes en Afghanistan²¹.

43. Les deux tiers des enfants de 10 ans sont incapables de lire une histoire simple ou de faire un calcul de base²². Cette statistique, en hausse significative par rapport à la situation antérieure à la pandémie de COVID-19, montre à quel point les fermetures

²⁰ Institut de statistique de l’UNESCO, « New estimation confirms out-of-school population is growing in sub-Saharan Africa », *Fiche d’information 62/Document d’orientation 48*, septembre 2022, p. 4.

²¹ UNESCO, « SDG 4 mid-term progress review: Progress since 2015 has been far too slow », UNESCO, 2023.

²² Banque mondiale, *The State of Global Learning Poverty: 2022 update*, Banque mondiale, 2022, p. 8.

d'écoles et les difficultés d'accès à des dispositifs éducatifs de remplacement ont exacerbé la pauvreté des apprentissages. Beaucoup d'enfants et de jeunes, en particulier les plus marginalisés, entrent dans l'âge adulte sans le bagage complet de compétences leur permettant de relever les défis personnels, sociaux et économiques qui les attendent. Seulement la moitié des enfants et des jeunes interrogés par l'UNICEF et Gallup dans 55 pays savent ce que sont les changements climatiques. Et alors que le développement technologique est essentiel à la création de nouveaux modes d'apprentissage, la fracture numérique s'aggrave.

44. En 2023, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 2 dans 144 pays. Avec des dépenses historiques de 1,74 milliard de dollars, dont 1,08 milliard pour les situations d'urgence humanitaire, il a mis l'accent sur le renforcement des services et des systèmes d'accès à l'éducation ainsi que sur la qualité de l'apprentissage, les compétences et la participation des jeunes. De réels progrès ont été constatés, et le Fonds a atteint ses objectifs intermédiaires pour 2023 dans les deux domaines de réalisation.

45. L'UNICEF a soutenu l'accès à l'éducation de 37,7 millions d'enfants et d'adolescents (51 % de filles), dont 3,1 millions de déplacés et 17,7 millions en situation d'urgence. Du matériel pédagogique a été distribué à 31,2 millions d'enfants (49 % de filles), dont 5,4 millions en situation d'urgence.

46. L'UNICEF a lancé l'initiative Five Million Futures, qui vise à rallier des soutiens pour que plus de 50 pays intensifient les interventions basées sur les données autour de l'apprentissage précoce, de l'éducation parentale et de la préparation à l'école. Il a appuyé le renforcement des systèmes, y compris les dispositifs d'apprentissage novateurs qui préparent les adolescentes et les adolescents à se rescolariser ou à trouver un travail : l'idée était d'étoffer les programmes en les ouvrant à un ensemble complet de compétences et de mettre en place des dispositifs ancrés localement de perfectionnement ou d'accompagnement du milieu scolaire vers le monde du travail. On recense 35 % de pays ayant institutionnalisé la formation professionnelle intégrale, en progression par rapport à 2021 (21 %).

47. En 2023, le Passeport pour l'apprentissage – le programme-phare de l'UNICEF pour l'apprentissage numérique, qui assure un enseignement continu pour les enfants réfugiés et ceux qui vivent dans des régions touchées par un conflit ou une catastrophe naturelle – a été introduit dans sept pays supplémentaires, ce qui porte à 38 le nombre total de pays participants et à 6,02 millions le nombre d'utilisateurs et utilisatrices inscrits ; par ailleurs, une solution hors connexion est prévue pour les écoles dont la connectivité est limitée ou nulle. En Guinée et au Mexique, un projet pilote a montré que les résultats et la participation des élèves s'amélioraient. L'UNICEF collabore avec les autorités polonaises pour que la plateforme nationale d'enseignement numérique intègre le Passeport pour l'apprentissage ukrainien et pour que le personnel enseignant qui travaille avec les réfugiés ukrainiens soit formé à gérer le stress, à favoriser la communication interculturelle et à s'occuper d'enfants ayant un traumatisme dû à la guerre.

48. Au Bhoutan, en République démocratique populaire lao et en Ouzbékistan, l'UNICEF a mis à l'essai Eduten, une plateforme d'enseignement ludique des mathématiques qui recourt à l'intelligence artificielle. Au Bhoutan, après 10 semaines d'utilisation, les élèves du programme affichaient un niveau 40 % supérieur à celui de leurs camarades.

49. Les programmes de l'UNICEF font participer 21,9 millions d'enfants et de jeunes (dont 1 million en situation d'urgence humanitaire et 11,3 millions de filles) à des projets civiques dans 92 pays, soit 5,8 millions de plus qu'en 2022. Dans 78 pays (dont 28 s'efforcent d'intégrer la question climatique à la formation du personnel

enseignant et aux situations d'apprentissage), il s'agit d'agir et de mobiliser contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. L'UNICEF a identifié les points d'entrée pour une accélération de l'action climatique dans les écoles : le matériel pédagogique, la formation du personnel enseignant, la réforme des programmes et la sécurité.

50. Grâce au soutien de l'UNICEF, 65 % des pays (48 % en 2021) ont mis en œuvre dans le secteur éducatif des plans ou des stratégies fondés sur des données probantes, destinés à lutter contre les inégalités et à intégrer les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Vingt États se sont engagés à agir à la suite du Sommet de 2022 sur la transformation de l'éducation, ce qui porte le total à 30.

51. Des systèmes d'accès inclusifs et respectant l'égalité des genres sont revendiqués par 57 % des pays, contre 46 % en 2021. Les stratégies visant à accélérer la transformation par l'éducation des aspects relatifs au genre reposent notamment sur l'enseignement bilingue, l'intégration de la prévention de la violence dans la formation du personnel enseignant, la mise en place d'un ensemble de services scolaires inclusifs et tenant compte des questions de genre, le déploiement de dispositifs éprouvés et l'élaboration de méthodes multisectorielles. L'UNICEF a fait progresser l'éducation inclusive pour les élèves handicapés grâce à la communication et à des interventions ciblées. En 2023, 81 fonctionnaires des ministères de l'éducation du Nigéria et de la Somalie ont participé à un séminaire conjoint sur l'ouverture du secteur éducatif au handicap, proposé par l'UNICEF et l'Institut international de planification de l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

52. À partir des conclusions de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF mettra l'accent sur les âges charnières que sont 5, 10 et 18 ans pour remédier à l'aggravation des écarts de niveaux et faire en sorte que tous les enfants passent par toutes les étapes du développement : qu'ils soient prêts pour l'école, qu'ils acquièrent les compétences de base et qu'ils deviennent des adultes prêts à entrer dans la vie et dans le monde professionnel. L'UNICEF aidera les États à mettre en place au moins une année d'enseignement préscolaire de qualité, pour tous les enfants, rendra accessibles mondialement les modèles, stratégies et ressources techniques pour l'apprentissage fondamental et veillera à ce que les adolescentes et les adolescents acquièrent les compétences essentielles leur permettant de mener une vie réussie, par exemple avec des dispositifs d'accompagnement de l'école vers le monde du travail et vers l'emploi vert.

53. Quatre domaines transversaux – éducation en situation d'urgence, transformation numérique, genre et équité et inclusion et enseignement du climat – supporteront cette approche. L'UNICEF donnera la priorité à l'amélioration de l'état de préparation, en insistant sur la continuité de l'éducation en situation d'urgence, suivra les progrès concernant les engagements pris par les pays au Sommet sur la transformation de l'éducation et défendra et diffusera les pratiques exemplaires visant à rendre l'apprentissage numérique universellement accessible.

54. En vue d'évaluer les transformations, l'UNICEF aidera les pays à remédier au manque important de données relatives à l'objectif de développement durable n° 4, notamment en menant de vastes évaluations de l'apprentissage à domicile et à l'école, conformément aux normes mondiales en vigueur, et en appliquant des mesures de développement du jeune enfant reposant sur les populations. L'UNICEF élaborera des mesures, des analyses et des interventions pour remédier aux inégalités et obstacles systémiques et améliorera et promouvra les dispositifs d'apprentissage pour les enfants non scolarisés. Il continuera de surveiller et de défendre l'égalité de répartition des dépenses éducatives et encouragera les Gouvernements à allouer des ressources suffisantes à l'éducation des enfants pauvres et marginalisés. Le Fonds

soutiendra les adolescents et les jeunes en tant qu'acteurs du changement, notamment s'agissant de l'action climatique, en s'associant avec leurs organisations.

C. Groupe d'objectifs 3 : tous les enfants, y compris les adolescents, sont protégés contre la violence, l'exploitation, les mauvais traitements, la négligence et les pratiques néfastes

55. En 2023, l'escalade des conflits armés, les changements climatiques et les déplacements forcés d'une ampleur jamais vue ont multiplié les menaces pour les enfants. Les crises économiques et la pauvreté croissante, le recul général de l'égalité des genres et des droits de l'enfant et la politisation des phénomènes migratoires sapent les efforts de protection.

56. Les objectifs de développement durable relatifs à la protection de l'enfance ont progressé modestement et de manière inégale. Le mariage des enfants recule depuis plusieurs décennies, mais, au rythme actuel, il faudra 300 ans pour faire disparaître cette pratique qui resurgit souvent lors des crises, comme en Éthiopie après la terrible sécheresse, en 2023. Il a été prouvé que la scolarisation des adolescentes, la réduction de la pauvreté, l'emploi et le développement économique étaient des facteurs d'augmentation de l'âge du mariage et d'amélioration de la santé des filles, de leur confiance en soi et de leur capacité d'agir ; à l'inverse, le financement insuffisant des mesures éprouvées empêche les progrès, au même titre que la faiblesse des lois ou le laxisme de leur application.

57. Si le taux d'enfants en détention a légèrement baissé, d'un niveau de base de 29 pour 100 000 à 27 pour 100 000, la montée de l'autoritarisme, les discours prônant l'intransigeance face à la délinquance et les peines d'emprisonnement pour des affaires de sécurité nationale ou en lien avec des conflits ne permettent pas d'accélérer sur le sujet. Malgré un modeste recul, les châtiments corporels à l'égard des enfants et la violence au sein du couple demeurent largement acceptés dans les sociétés, ce qui empêche tout progrès dans la lutte contre la violence envers les enfants et les femmes.

58. En 2023, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 3 dans 150 pays, dépensant au total 0,98 milliard de dollars, dont 0,63 milliard pour l'action humanitaire. D'importants progrès ont été réalisés malgré le grave recul des systèmes de protection, imputable aux catastrophes et aux conflits, qui a empêché d'avancer sur certains sujets. Ainsi, l'UNICEF a globalement atteint les objectifs fixés pour 2023 dans les trois domaines de résultats.

59. Les programmes d'éducation parentale ont touché 11,8 millions de parents et aidants, et 34,7 millions d'enfants, d'adolescents, de parents et d'aidants ont bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial ; dans les deux cas, les objectifs ont été dépassés. Au Cambodge, le programme consacré à la parentalité positive a amélioré les compétences de 14 809 parents et aidants (10 197 femmes, 20 personnes handicapées), au profit de 20 797 enfants (10 658 filles, 30 enfants handicapés). Les données concernant la prise en charge des enfants et les soins dans les services de santé mentale et de soutien psychosocial ont fait l'objet d'un suivi dans 56 pays, soit plus qu'en 2021 (23).

60. Basés sur des méthodes de transformation des aspects liés au genre et de changement social et comportemental, les programmes de lutte contre les mutilations génitales féminines sont entrés en contact avec 603 000 filles et femmes dans 20 pays. Dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, 11 millions d'adolescentes ont bénéficié d'interventions de prévention du mariage d'enfants et de prises en charge, et 32,4 millions de personnes ont participé à des débats au sein des communautés et

à une remise en question des normes discriminatoires. Le Programme mondial visant à mettre fin aux mariages d'enfants, commun au Fonds des Nations Unies pour la population et à l'UNICEF, a intégré le fait que la réussite dépendait de l'accent mis sur l'égalité des genres et sur l'autonomisation des adolescentes et que cela exigeait un travail sur plusieurs fronts. Nos efforts portent leurs fruits. Par exemple, en Zambie – un des neuf pays où l'UNICEF a soutenu des restrictions relatives aux mariages d'enfants –, le Programme mondial a contribué à la sensibilisation et au travail technique qui ont abouti, en 2023, à l'adoption, par le Parlement, de la réforme de la législation sur le mariage fixant à 18 ans l'âge légal sans exception, y compris pour les mariages coutumiers.

61. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF a multiplié les actions de prévention et d'élimination de la violence contre les enfants et les femmes. Ainsi, en 2023, 4,5 millions d'enfants victimes de violence ont bénéficié de services de santé, de protection sociale, de justice ou d'application de la loi. La Commission de statistique de l'ONU a adopté une classification internationale de la violence contre les enfants, élaborée sous l'égide de l'UNICEF, qui permet de collecter des informations, d'établir des comparaisons à l'échelle mondiale et de prendre des mesures pertinentes.

62. Les investissements dans le personnel des services sociaux et dans la justice sont nécessaires au fonctionnement inclusif et efficace des systèmes nationaux de protection de l'enfance. En 2023, 46 pays ont reçu l'agrément de qualité pour le travail de leurs services sociaux, et 34 disposaient de systèmes judiciaires spéciaux pour les enfants ; dans les deux cas, l'objectif fixé pour 2023 (respectivement 43 et 30) a été dépassé. Il est à noter que 48 % des enfants en conflit avec la loi ont fait l'objet d'une décision non judiciaire ou d'une mesure non privative de liberté, contre 40 % en 2022. Enfin, 63 pays disposent de systèmes de santé et d'enregistrement des faits d'état civil interopérables, ce qui garantit l'enregistrement universel des naissances ; ils étaient 59 dans ce cas en 2022.

63. On recense 59 % d'enfants sans protection parentale placés en milieu familial plutôt qu'en institution en 2023, contre 27 % en 2021. En Ukraine, 68 % des enfants faisant l'objet d'une protection de remplacement (dont 12,6 % d'enfants handicapés) ont été pris en charge dans des familles. L'UNICEF travaille avec les autorités au lancement du programme Better Care, qui lie prise en charge et intervention humanitaire et qui améliore l'attention portée aux enfants qui ont un handicap ou d'autres vulnérabilités.

64. L'UNICEF a aidé plus de 26 millions de personnes se trouvant dans une situation d'urgence humanitaire à accéder à des services de protection de l'enfance et a permis à 253 000 enfants qu'un conflit ou un déplacement avaient séparés ou privés de leur famille de trouver un environnement protecteur de remplacement ou de rejoindre leurs parents. Le travail sur la violence fondée sur le genre en contexte d'urgence s'est développé : 23 millions de personnes ont participé aux programmes d'action, de prévention et de réduction des risques dans 77 pays. En Éthiopie, par exemple, l'UNICEF a intensifié les mesures, au profit de près de 9,5 millions de personnes.

65. L'UNICEF s'est occupé de plus de 580 000 enfants migrants ou déplacés dans 42 pays, leur donnant accès à différents types de services et s'efforçant de les protéger et d'assurer leur prise en charge par les systèmes nationaux. Il a administré le partenariat Prospects, qui réunit cinq organismes pour soutenir l'inclusion des enfants déplacés de force et les communautés d'accueil dans huit pays.

66. À partir des analyses de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF s'efforcera d'améliorer l'efficacité des systèmes de protection de l'enfance en évaluant leur

maturité, en déterminant les modes de progression durable et en donnant la priorité aux questions d'inclusion et de résilience – et ce, notamment, en mettant en avant l'adaptation au climat, la prise en charge des personnes déplacées et la planification préventive. Le Fonds agira dans divers domaines pour étendre l'interopérabilité des systèmes de déclaration des naissances, en mettant l'accent sur les pays où le chantier est le plus vaste et en promouvant le recours au numérique pour inclure la gestion de l'identité dans les systèmes de registres et statistiques d'état civil.

67. L'UNICEF se penchera sur la question de l'interdépendance entre les violences contre les filles, les garçons et les femmes. Il intensifiera la lutte contre la violence en ligne, renforcera les partenariats avec les autres organismes des Nations Unies et avec les interlocuteurs extérieurs et renforcera les capacités des instituts nationaux de statistique pour qu'ils puissent manier des indicateurs basés sur la classification internationale de la violence contre les enfants. Il aidera les adolescentes en accélérant les interventions de prévention et en exécutant des programmes visant l'élimination des pratiques néfastes dans plus de 29 pays. Les programmes de prise en charge des personnes migrantes ou déplacées auront pour priorité la présence sur le terrain, mais ne négligeront pas les activités générales efficaces et les initiatives de plaidoyer relatives à la gouvernance mondiale.

D. Groupe d'objectifs 4 : tous les enfants, y compris les adolescents, ont un accès sûr et équitable à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène, et vivent dans un climat et un environnement sûrs et supportables

68. Dans le monde, l'accès sûr (sur le lieu d'usage, à tout moment et sans crainte de contamination) à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène s'est développé, mais aucune région n'est en mesure d'atteindre l'accès universel d'ici à 2030. Alors que le secteur s'efforce de garantir des niveaux et une qualité de financement suffisants, 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée de façon sûre, 3,4 milliards ne sont pas raccordés à un système d'assainissement fiable, et 2 milliards n'ont pas les installations de base nécessaires au lavage des mains. Pour les enfants de moins de 5 ans, la charge de morbidité imputable à ces défaillances demeure extrêmement élevée et a causé 7,6 % de l'ensemble des décès en 2019²³. La situation a des conséquences disproportionnées pour les filles et les femmes, qui sont surexposées aux risques pour la sécurité, s'occupent de la plus grande part des travaux domestiques et des prestations de soins et subissent des interruptions de leurs études ou de leur travail en période menstruelle.

69. Les conséquences des conflits, des crises économiques et des catastrophes climatiques continuent d'entraver la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et mettent en péril l'ensemble des droits des enfants. En 2023, année la plus chaude jamais enregistrée²⁴, près de la moitié des enfants ont été mis en danger par les aléas climatiques. Par ailleurs, 739 millions d'entre eux connaissent des situations graves ou extrêmement graves de pénurie d'eau, et 436 millions vivent dans des zones sujettes à une forte vulnérabilité hydrique²⁵.

²³ OMS, *Burden of Disease Attributable to Unsafe Drinking-Water, Sanitation and Hygiene: 2019 update – Executive Summary*, OMS, Genève, 2023, p. 1.

²⁴ Organisation météorologique mondiale (OMM), *State of the Global Climate 2023*, OMM, Genève, 2024.

²⁵ UNICEF, *The Climate-Changed Child: A children's climate risk index supplement*, UNICEF, New York, novembre 2023.

70. Les enfants étant les plus concernés par les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité, il est urgent d'agir. Pourtant, le financement international de l'action climatique est insuffisant : seuls 2,4 % des principaux fonds sont consacrés à des projets axés sur les enfants²⁶, et les mesures d'adaptation manquent de plus en plus de moyens – entre 194 et 366 milliards de dollars chaque année²⁷. Les enfants sont presque absents de l'élaboration des politiques climatiques, et les contributions déterminées au niveau national tiennent à peine compte de leurs préoccupations.

71. En 2023, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 4 dans plus de 158 pays, dépensant 1,25 milliard de dollars, dont 0,88 milliard pour l'action humanitaire. Globalement, il a atteint ou a été près d'atteindre les objectifs fixés pour 2023 dans un domaine de résultats sur trois.

72. L'UNICEF a progressé de manière très satisfaisante sur la question de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. En 2023, 21,5 millions de personnes (dont 1,2 million ayant un handicap) ont obtenu un accès à des services d'assainissement de base, 35,9 millions (dont 1,6 million ayant un handicap), à l'eau propre disponible à tout moment, et 24,2 millions (dont 1,1 million ayant un handicap), à l'hygiène de base. Plus de 42 millions de personnes ont bénéficié des services d'urgence de l'UNICEF dans ce domaine, notamment en Afghanistan, dans l'État de Palestine, en Éthiopie, en République arabe syrienne, en Türkiye et en Ukraine.

73. L'UNICEF a aidé plus de 7 500 écoles et 3 000 établissements de santé à assurer des services de base liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et soutenu des programmes de santé et d'hygiène menstruelles au bénéfice de 7,9 millions de femmes et d'adolescentes. La stratégie pour l'assainissement a été déployée dans sept pays. Le Fonds a appuyé les capacités nationales utiles à l'initiative Citywide Inclusive Sanitation, qui promeut des solutions innovantes au service des populations urbaines.

74. L'UNICEF s'est efforcé d'améliorer les systèmes du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, relevant le défi, dans un contexte de limitation des ressources et des capacités, de mobiliser des financements supplémentaires (réalisé dans 21 pays) et de tirer parti des stratégies de financement des infrastructures et services (mises en œuvre dans 11 pays). Il convient de mieux définir les priorités, défendre les projets et améliorer la flexibilité des financements afin de renforcer les systèmes et de faire avancer les choses.

75. L'UNICEF a introduit le Plan d'action pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques (2023-2030) qui vise à défendre les droits des enfants à un environnement propre, sain et sûr. Il a approfondi ses travaux sur la durabilité, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets ou encore la réduction des risques de catastrophe pour protéger les enfants, susciter la vocation de nouveaux gardiens et gardiennes de l'environnement et réduire son empreinte écologique.

76. L'Indice des risques climatiques pour les enfants, modèle élaboré avec des partenaires, a permis de cartographier les risques sur la base de données géospatiales mettant en relation l'exposition aux aléas climatiques et la vulnérabilité des enfants. L'UNICEF a introduit un programme d'assurance paramétrique aux cyclones au Bangladesh, aux Comores, aux Fidji, en Haïti, aux Îles Salomon, à Madagascar, au Mozambique et à Vanuatu, par le biais de l'initiative Today & Tomorrow, première

²⁶ Initiative relative aux droits environnementaux de l'enfant, *Falling Short: Addressing the climate finance gap for children*, 2023, p. 5.

²⁷ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), *Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared*, PNUE, Nairobi, 2023.

solution financière au monde de protection des enfants face au risque climatique, dont la prime est entièrement couverte par le mécanisme de financement du risque de la Banque mondiale.

77. En 2023, l'aide de l'UNICEF a permis respectivement à 5,4 et 4,8 millions de personnes d'accéder à des systèmes hydrologiques et à des installations d'assainissements résilients face au climat. Des programmes de climatorésilience axés sur l'enfant ont été adoptés par 68 pays. L'UNICEF a étendu son action en faveur de l'intégration de stratégies qui tiennent compte des besoins de l'enfant dans les cadres nationaux de préparation aux catastrophes : le Fonds a œuvré en ce sens dans 85 pays en 2023 alors qu'il était présent dans 50 pays en 2021. Au niveau local, les progrès sont toutefois plus lents.

78. À la COP 28, l'UNICEF et ses partenaires engagés dans la défense des droits de l'enfant ont souligné les effets disproportionnés des changements climatiques pour les enfants et ont pesé sur la décision majeure prise par la Conférence de placer ceux-ci et les services essentiels d'adaptation au cœur des politiques, de l'action climatique et des investissements. Les parties sont convenues d'organiser un dialogue d'experts sur les effets des changements climatiques pour les enfants et sur les mesures à prendre pour y remédier ; il se tiendra en juin 2024 et sera le premier événement consacré à ce sujet au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

79. Pour donner suite aux conclusions de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF utilisera la problématique de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène comme un accélérateur du Plan d'action pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques, élaborera une stratégie basée sur les établissements de santé et investira dans le perfectionnement de leur personnel en matière de résilience. Pour renforcer les systèmes, il continuera d'aider les pays à mettre en place des stratégies financières et à lever des fonds, y compris en recourant à des partenariats étendus avec les entreprises et les institutions financières internationales. Il créera un système de données permettant d'évaluer la solidité des structures d'assainissement face au climat et créera un index de résilience du secteur. Enfin, il plaidera en priorité pour l'incorporation de la question de la résilience des structures d'assainissement dans le Fonds vert pour le climat, pour la prise en compte de la problématique de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans l'objectif mondial d'adaptation et pour la mise en œuvre de protections environnementales et sociales.

80. Pour aider les États à s'associer à des programmes et des mobilisations plus ambitieuses et centrées sur l'enfant, l'UNICEF fera du développement durable et de l'action climatique une priorité de ses programmes, de ses activités et de sa communication dans 50 pays à l'horizon 2025, et ce faisant insistera sur : la pérennité et la résilience des services sociaux et de leur financement ; la mobilisation ; l'autonomisation et le renforcement des compétences des enfants et des jeunes ; le verdissement des pratiques internes et les mesures de protection sociale et environnementale. L'UNICEF s'efforcera d'améliorer les systèmes de suivi pour s'assurer que l'action climatique donne des résultats concrets pour les enfants.

E. Groupe d'objectifs 5 : tous les enfants, y compris les adolescents, ont accès à une protection sociale inclusive et vivent à l'abri de la pauvreté

81. Les premières tendances concernant l'extrême pauvreté chez les enfants, publiées par l'UNICEF et la Banque mondiale en 2023, indiquent une baisse de 13 % par rapport à 2013 tout en témoignant du fait que les conséquences économiques de

la pandémie de COVID-19 ont entraîné un retard de trois ans²⁸. Les crises économiques, les changements climatiques et les conflits affaiblissent le droit des enfants de vivre à l'abri de la pauvreté, tandis que les tensions budgétaires accumulées, dont une part relève du service de la dette, empêchent les pays de financer complètement les services sociaux chargés de pallier les manques.

82. L'UNICEF a déployé à grande échelle des solutions à forte incidence contre la pauvreté touchant les enfants. Il a cherché à orienter les politiques nationales et internationales et à financer les projets prioritaires ; à élever le niveau d'inclusion, de préparation et de prise en compte des risques dans les systèmes de protection sociale, afin que ceux-ci soient en mesure de soutenir les enfants et leurs familles avant, pendant et après les crises ; à être présent dans les contextes d'instabilité et les situations d'urgence humanitaire. En 2023, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 5 dans 157 pays, dépensant 0,85 milliard de dollars, dont 0,41 milliard pour l'action humanitaire. Au total, les objectifs de 2023 ont été atteints dans les deux domaines de résultats.

83. Les informations mises en avant par l'UNICEF et son discours de mobilisation au sujet de la pauvreté ont abouti à des changements dans 39 pays en 2023 (32 en 2021). La pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle ont chacune été mesurées par 72 pays. En revanche, les enquêtes sur les ménages ont pris du retard à cause de la pandémie, ce qui a ralenti le mouvement de collecte des données relatives aux objectifs de développement durable, et des considérations politiques ont entravé les progrès.

84. En 2023, 79 pays disposaient d'un système de protection sociale modérément solide ou solide, alors qu'ils étaient 56 dans ce cas en 2021, et 22 possédaient des systèmes solides, capables de réagir efficacement et rapidement en cas de crise humanitaire, contre 17 en 2021. L'inclusivité des systèmes de protection sociale progresse dans de nombreux pays. Grâce au soutien de l'UNICEF et, souvent, à celui de ses partenaires, 46 pays (22 en 2021) avaient des programmes de protection sociale qui tenaient compte des questions de genre ou qui ont amélioré le niveau d'égalité ; 67 (contre 55 précédemment) avaient des programmes de protection sociale profitant aux personnes handicapées ; 37 (contre 13) accompagnaient le travail domestique par des mesures favorables à la famille.

85. En 2023, plus de 106 millions de foyers ont bénéficié des programmes de transfert en espèces soutenus par l'UNICEF, et 2,9 millions de familles ont reçu des transferts humanitaires en espèces dans 49 pays. L'Écosystème des programmes et des opérations de transferts en espèces à des fins humanitaires, le dispositif de gestion des données de l'UNICEF permettant d'écarter les risques lors des transferts, a été utilisé par 21 pays.

86. L'UNICEF a joué un rôle d'appui technique dans des situations d'urgence – en Afghanistan, dans l'État de Palestine, en Éthiopie, en Haïti, au Mali, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan et en Ukraine. Dans l'État de Palestine, l'UNICEF a apporté une aide pécuniaire aux familles les plus vulnérables avec enfants dans les six jours suivant l'escalade, touchant une personne sur quatre à Gaza (545 073 personnes, 81 655 familles, 262 016 enfants) lors de sa première opération ; des versements ont été faits à des fins alimentaires au profit de 28 840 femmes enceintes et mères allaitantes, avec une aide complémentaire pour 5 079 enfants handicapés.

²⁸ Salmeron-Gomez, Daylan *et al.*, « Global Trends in Child Monetary Poverty according to International Poverty Lines ».

87. L'UNICEF a soutenu les pratiques équitables en matière de gestion budgétaire, de recettes, de fiscalité, de gestion de la dette et de finances publiques dans tous les secteurs. Ainsi, 84 pays (contre 65 en 2021) ont renforcé leurs systèmes de finances publiques et rendu leurs budgets sociaux plus indépendants, efficaces, transparents et équitables dans les différents secteurs. La collaboration avec les partenaires de développement internationaux et les acteurs privés ont encouragé 71 pays à mobiliser des ressources en faveur des services sociaux ; ils étaient 55 dans ce cas en 2021.

88. Pour donner suite aux conclusions de l'examen à mi-parcours, l'UNICEF tirera parti de la collaboration stratégique entre les États, les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales, les partenaires fournisseurs de ressources et les acteurs de la société civile pour lutter contre les risques climatiques en tant qu'ils sont facteurs de pauvreté pour les enfants ; il fera valoir que l'élimination de la pauvreté touchant les enfants est un choix politique ; il organisera des études multisectorielles qui permettront de parfaire les politiques d'aide à la famille et les programmes de prise en charge ; il agira davantage en faveur de la couverture, de l'inclusion et de la capacité de réaction des systèmes de protection sociale. S'agissant des systèmes de finances publiques, de la préparation aux crises et des capacités de réaction des pays à revenu faible ou intermédiaire, le Fonds investira dans des plans de préparation et d'intervention et veillera à l'équité de l'accès aux marchés mondiaux de l'assurance et du financement des risques. Compte tenu du fait que 65 % des cibles associées aux objectifs de développement durable reposent sur l'action des collectivités infranationales et locales²⁹, l'UNICEF aidera celles-ci à nouer des partenariats avec des institutions financières internationales et des institutions de financement du développement, des organismes philanthropiques et des investisseurs soucieux du développement durable, tout en approfondissant son travail de communication et d'élaboration des programmes en faveur des enfants des milieux urbains avec ONU-Habitat, l'OMS, la Banque mondiale et Slum Dwellers International.

III. Renforcement des performances de l'organisation

89. En 2022 et 2023, en réponse à l'étude d'évaluabilité et à l'évaluation formative du positionnement de l'UNICEF en vue de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025, le Fonds a redoublé d'efforts pour déployer ses stratégies de transformation et investir dans ses facteurs institutionnels de réussite. Ces contributions inestimables ont porté leurs fruits et donné les résultats présentés ci-avant. Les stratégies de transformation et les facteurs de réussite sont évoqués en détail dans les annexes au présent rapport. Les paragraphes ci-après donnent des exemples de résultats importants obtenus dans divers Groupes d'objectifs.

Protection des droits de l'enfant

90. Dans un contexte où les droits de l'enfant sont gravement menacés, l'UNICEF a porté les violations de ces droits à la connaissance des mécanismes de défense des droits humains des Nations Unies que sont le Comité des droits de l'enfant, le Comité des droits des personnes handicapées, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, les mécanismes relevant de procédures spéciales et celui de l'Examen périodique universel. La majorité des bureaux de pays ont appuyé le suivi, au niveau des pays, des recommandations du Comité des droits de l'enfant, en 2023, y compris en incorporant des mesures connexes dans leurs

²⁹ Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/breaking-through/>.

programmes de pays respectifs et en les promouvant auprès des porteurs de devoirs pertinents.

91. L'UNICEF a intensifié la défense des droits de l'enfant auprès des pays et de la communauté internationale en collaborant avec le Conseil des droits de l'homme, la Troisième Commission de l'Assemblée générale et d'autres instances de l'ONU et en renforçant ses liens avec des institutions nationales des droits humains aux compétences étendues ainsi qu'avec des institutions indépendantes spécialisées dans les droits de l'enfant. En 2023, 59 % des bureaux de pays déclaraient coopérer avec des organismes indépendants de défense des droits humains ayant mandat pour protéger les droits de l'enfant ; ils étaient 45 % dans ce cas en 2021.

Participation des enfants, des adolescents et des jeunes

92. L'UNICEF a fait participer 27,9 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes à des activités de plaidoyer, près de 1,4 million à des activités de communication, et 36,6 millions à des activités en ligne, principalement sur la plateforme U-Report, qui a inscrit 6 millions de nouveaux membres en 2023.

93. L'UNICEF a soutenu le renforcement des dispositifs nationaux favorables à la participation des adolescents et des jeunes dans 55 pays, soit le double du résultat de 2021. Les adolescents ont donné leur avis sur les objectifs des programmes de pays dans 89 pays, notamment par le biais de consultations approfondies et d'enquêtes à grande échelle menées sur U-Report. Plus de 12 millions de jeunes volontaires ont agi pour accélérer les réalisations dans divers secteurs, acquérant des compétences par la même occasion.

Lutte contre les normes et pratiques discriminatoires

94. L'UNICEF a intégré des méthodes de mobilisation de la population et de changement social et comportemental à l'élaboration des programmes dans 129 bureaux de pays, dont 67 % ont atteint les indices de référence de l'organisation pour les normes pertinentes, dépassant l'objectif fixé pour 2023. Le Fonds a mis en œuvre des stratégies de changement social et comportemental propres aux différents secteurs dans 104 pays, en recourant à des modes de conception centrés sur l'être humain, aux sciences sociales et comportementales appliquées, à l'analyse des médias sociaux et au renforcement des capacités en collaboration avec les administrations nationales et d'autres partenaires. Pour comprendre dans quel contexte cognitif, social et structurel s'inscrivent les pratiques et services, l'UNICEF a extrait des données sociales et comportementales relatives à 101 pays et émanant d'enquêtes menées auprès des communautés et populations, d'études anthropologiques ou comportementales et de recherches qualitatives éclairantes.

95. Les interventions visant des changements sociaux et comportementaux ont ébranlé les obstacles auxquels se heurtent les enfants handicapés et leurs familles dans 107 pays. Quelque 37 % des bureaux de pays ont satisfait aux critères de référence de l'UNICEF s'agissant de l'évaluation systématique et de l'élimination des facteurs multiples qui favorisent la discrimination et la stigmatisation, y compris celles fondées sur le handicap, l'origine socioculturel et le statut migratoire.

96. L'UNICEF a soutenu des politiques et des programmes de défense des droits de l'enfant et de promotion de l'égalité des genres dans 110 pays en 2023, contre 85 en 2021. La lutte contre la répartition discriminatoire des rôles et les pratiques sexistes a fait l'objet de dispositifs déployés à grande échelle par 78 pays, principalement en Europe et en Asie centrale. Plus de la moitié des bureaux de pays ont constaté des évolutions positives, en particulier s'agissant des normes de genre préjudiciables et de la répartition déséquilibrée du pouvoir et des ressources entre les femmes et les

hommes. Le rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres décrit dans le détail l'action menée en la matière.

Renforcement de l'application du principe de responsabilité

97. L'UNICEF s'est spécialisé dans la responsabilité à l'égard des populations touchées et a fourni à 47 pays des services en matière de conseil technique, de stratégie et d'intégration des mesures aux dispositifs de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, tout en s'attaquant à des problèmes identifiés par le passé. La moitié des bureaux de pays ont satisfait aux critères de référence relatifs à la responsabilité à l'égard des populations touchées, à comparer aux 23 % de 2021. Dans le district de Cox's Bazar, au Bangladesh, l'UNICEF a renforcé ses mécanismes de dépôt de plaintes et de remontée de l'information, améliorant l'accessibilité pour les personnes handicapées ainsi que les capacités locales d'application inclusive du principe de responsabilité.

98. À la fin de 2023, 56 % des bureaux de pays ont mis en œuvre des systèmes intégraux de prévention et d'élimination de l'exploitation et des atteintes sexuelles, en progression par rapport à 2021 (41 %). Grâce à des canaux de transmission plus accessibles – 70,3 millions d'enfants et d'adultes desservis dans 118 pays, contre 49,2 millions en 2022 –, le nombre de signalements concernant des faits d'exploitation et de violence sexuelles a augmenté de 53 % en 2023. Le rapport annuel sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles apporte des précisions sur les activités de l'UNICEF ainsi que sur les difficultés et les problèmes sous-jacents.

99. L'UNICEF a élaboré des politiques et des normes de protection environnementale et sociale. Pour donner suite aux conclusions d'une évaluation de référence identifiant les bureaux de pays comme les acteurs clés de leur mise en œuvre, l'UNICEF s'appuiera sur l'expérience et les ressources disponibles au niveau des pays pour faciliter un déploiement par étape à l'échelle de l'organisation, tout en renforçant les capacités et en poursuivant les efforts de sensibilisation du personnel.

Appui aux partenaires locaux et renforcement de la résilience

100. En 2023, l'UNICEF a transféré 1,07 milliard de dollars de financement humanitaire aux partenaires issus de la société civile – dont 43 % à des partenaires locaux, soit plus que les 25 % fixés par le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire). Par le biais des groupes d'aide humanitaire, le Fonds a dirigé les initiatives de manière à rendre la coordination plus accessible aux organisations locales de femmes, notamment dans le nord-est du Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, tout en plaidant pour un financement direct des acteurs locaux.

101. L'UNICEF a mis en œuvre sa procédure relative au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et redoublé d'efforts en matière de gestion du savoir et de recensement des bonnes pratiques. Quelque 61 % des bureaux de pays ont satisfait aux critères de référence relatifs à la prise en compte des risques dans l'élaboration des programmes, ce qui montre qu'au niveau des pays, les plans de travail sont au fait des récentes analyses des risques multiples et de leur incidence pour les enfants. Les études sur les conflits ont influencé les programmes connexes dans 24 % des bureaux de pays, et les programmes contribuant à la cohésion sociale et à la paix dans 30 % des cas.

102. En République démocratique du Congo, l'UNICEF a collaboré avec les autorités de la province du Tanganyika, les organismes des Nations Unies, les acteurs internationaux et locaux de la société civile et les représentants de la population autochtone pour remédier aux causes profondes de la violence interethnique et

restaurer la confiance entre les communautés. Il a facilité le retour de 130 000 personnes déplacées et mis en place des programmes multisectoriels, tels que des formations professionnelles pour les anciens enfants soldats, des projets d'accès à l'eau propre et des dispositifs de renforcement de la gouvernance locale. Les enseignements à tirer et les bonnes pratiques serviront à l'UNICEF dans d'autres provinces du pays et ailleurs.

Recours l'innovation

103. À ce jour, un ensemble de 46 solutions novatrices déployées à grande échelle dans 90 pays a bénéficié à plus de 20 millions de personnes et concentré plus de 40 millions de dollars de financements. Le secteur public a été une source d'investissement fondamentale pour ce projet, notamment avec l'installation du centre de technologie Giga et des plateformes d'innovation dans les domaines de l'apprentissage, de la finance et des systèmes durables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Cela a permis à l'UNICEF d'attirer des compétences et d'accélérer son action.

104. L'UNICEF a lancé son programme de recherche et de prospective dans le domaine de l'intelligence artificielle, conformément à ses orientations générales de 2021. Il a mis à profit l'intelligence artificielle, la technologie de la chaîne de blocs et d'autres technologies d'avant-garde pour créer des biens publics mondiaux, résoudre les problèmes que rencontrent les enfants les plus marginalisés et augmenter la diversité dans le secteur technologique. Depuis 2014, le Venture Fund a réalisé 16,8 millions de dollars d'investissements sans prise de participation dans 147 solutions technologiques ouvertes développées par des jeunes pousses (43 % fondées ou dirigées par des femmes, 65 % produisant des recettes) et des bureaux de l'UNICEF dans 86 pays, au profit de plus de 41 millions d'enfants.

Partenariats avec les entreprises

105. L'UNICEF a mobilisé des actifs d'entreprise essentiels en soutien de ses programmes et influencé plus de 5 000 entreprises, les engageant notamment à adapter l'organisation du travail aux familles, à améliorer les politiques de sécurité en ligne, à lutter contre les stéréotypes de genre dans la commercialisation des produits et à évaluer l'état des droits de l'enfant en lien avec leurs activités. En outre, 97 bureaux de pays ont largement tiré parti des ressources non financières d'entreprises, par exemple en recevant un appui à leurs activités de plaidoyer, en bénéficiant de compétences et de données techniques ou d'informations et de connaissances concernant les droits de l'enfant. L'UNICEF a obtenu que des normes liées aux droits de l'enfant figurent dans les directives européennes relatives à la publication d'informations sur la durabilité et que des lois, des politiques et des normes industrielles encadrant les conséquences des activités commerciales sur les droits de l'enfant soient modifiées dans 33 pays.

106. Dans 24 pays, les efforts de communication, le renforcement des capacités, la détection et l'analyse des besoins et l'amélioration des systèmes ont accéléré la mise à disposition d'équipements technologiques d'assistance pour les enfants et les adultes handicapés. L'UNICEF a fait profiter à plus de 400 000 enfants de produits et équipements inclusifs qui les aident à voir, à se déplacer, à entendre ou à pallier l'incontinence, ainsi que de dispositifs numériques éducatifs, entre autres choses.

107. Au total, l'UNICEF a acquis pour plus de 5,24 milliards de dollars de biens et services, soit 29 % de moins qu'en 2022 mais 37 % de plus qu'à la veille de la pandémie de COVID-19. Il a fourni à 81 pays des équipements d'urgence d'une valeur record de plus de 893,1 millions de dollars.

Mobilisation des ressources

108. Malgré la difficulté de collecter des fonds, les recettes de l'UNICEF ont atteint 8,92 milliards de dollars en 2023, contribuant aux 37 % d'augmentation prévue du total pour la période 2022-2025. Les ressources ordinaires consacrées aux résultats (ressources de base) s'élevaient à 1,57 milliard de dollars et provenaient à 47 % du secteur privé, à 34 % du secteur public et à 19 % d'autres sources³⁰. Les contributions volontaires aux activités de base ont atteint 1,27 milliard de dollars, et plus de la moitié provenait des partenaires privés. Toutefois, les contributions thématiques flexibles ont chuté de 1,201 milliard à 475 millions de dollars entre 2022 et 2023, principalement en raison du recul des financements flexibles accordés par les acteurs privés à l'aide humanitaire. La transformation numérique a permis à l'UNICEF de dépasser ses objectifs de mobilisation des ressources, en 2022 et 2023, en ce qui concerne les donateurs, nouveaux et individuels, démarchés via les canaux numériques.

109. La part des ressources ordinaires dans les recettes totales, établie à 18 %, est loin des 30 % auxquels les États Membres se sont engagés dans le cadre du pacte de financement. Cela a pour conséquence que le fonctionnement de l'UNICEF repose à 82 % sur des projets. Dans ce contexte, l'UNICEF a travaillé sur le financement des activités de base, s'efforçant de présenter ses réalisations de manière convaincante et de mettre en avant la traçabilité des fonds. Lors des annuels dialogues structurés sur le financement, l'UNICEF et les autres organismes des Nations Unies ont évoqué les conséquences de la diminution des ressources ordinaires, demandé aux États Membres d'honorer leurs engagements et appelé à l'adoption d'un futur pacte de financement 2.0 plus solide.

Collaboration avec les partenaires des Nations Unies

110. L'UNICEF a continué d'œuvrer à la réforme du système des Nations Unies pour le développement en aidant de manière globale les États à réaliser les objectifs de développement durable. Il a codirigé la rédaction de la note d'orientation du Secrétaire général sur la transversalisation des droits de l'enfant en conduisant une vaste consultation dans l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies et auprès de la société civile. Il a contribué au développement des ressources utilisées par les divers organismes pour soutenir l'intégration de l'approche fondée sur les droits humains, l'application du principe consistant à ne laisser personne de côté, le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les programmes du système des Nations Unies.

111. L'UNICEF est intervenu dans les équipes de pays des Nations Unies, sous la direction des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs de l'action humanitaire, notamment par l'intermédiaire de fonds de financement et de programmes communs, d'arrangements entre entités des Nations Unies, du fonds central d'intervention d'urgence et des fonds de financement commun pour les pays du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En 2023, la quatrième enquête consécutive de l'UNICEF sur la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement a fait valoir que la majorité des représentants présents dans les pays considéraient que la réforme contribuait à améliorer l'action en faveur des enfants.

112. Plus de 110 bureaux de pays ont participé au financement commun interorganisations des Nations Unies, le total des contributions s'élevant à 420 millions de dollars. L'UNICEF a continué de suivre l'évolution des indicateurs

³⁰ Les autres recettes provenaient des intérêts, des services d'achat et d'autres sources.

correspondants de l'examen quadriennal complet et celle des indicateurs communs et complémentaires de son cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

Amélioration de la culture institutionnelle et de la diversité

113. L'UNICEF a atteint ou dépassé 94 % des objectifs relatifs au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, pour un niveau de référence à 88 %, notamment grâce à des progrès en matière de parité. La part de femmes a augmenté dans les effectifs globaux (à 49,4 %), dans le personnel recruté sur le plan international (52,4 %) et dans le groupe des administrateurs et administratrices recrutés sur le plan national (48,5 %), mais elle est demeurée stable pour le personnel des services généraux (47,5 % en 2022, 47,8 % en 2023).

114. L'UNICEF a élargi sa compréhension de la notion de diversité du personnel en incluant l'âge et le handicap dans les éléments à prendre en compte lors des recrutements. Des feuilles de route régionales seront établies en 2024 afin d'orienter les mesures de recherche et d'inclusion des talents. L'UNICEF a adopté ses premières politique et stratégie d'inclusion du handicap (2022-2030) et créé un service mondial d'assistance qui donne des conseils techniques, propose des formations et met à disposition des connaissances servant à rendre plus inclusifs les programmes, les locaux et les plateformes numériques. Il a atteint ou dépassé 88 % des indicateurs du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, contre 75 % en 2021.

115. L'UNICEF a atteint ou dépassé tous les objectifs en matière de communication interne mondiale (par exemple, le lectorat des messages a augmenté de 12 %), dans un contexte où celle-ci jouait un rôle essentiel face aux préoccupations du personnel en lien avec la situation à Gaza et au Soudan. L'enquête Pulse Check de novembre 2023 sur la culture institutionnelle a montré un recul des bureaux de l'UNICEF par rapport aux critères de référence relatifs à la sécurité psychologique et à la confiance. Le Sondage mondial du personnel de 2024 fournira des informations supplémentaires qui permettront d'analyser la tendance et de contrôler l'efficacité des mesures correctives.

Renforcement de l'efficacité et du contrôle

116. L'UNICEF a publié sa politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qui vise à renforcer l'intégrité, le principe de responsabilité et la confiance des partenaires. L'élaboration de la politique de délégation des pouvoirs et la révision de la politique de lutte contre la fraude sont en cours. Un nouveau système de transferts en espèces simplifiant les transactions et la gestion des partenariats devrait permettre au personnel de gagner 200 000 heures de travail chaque année.

117. Soucieux d'écoefficacité, conformément au Plan stratégique, aux objectifs de la réforme de l'ONU et au récent Plan d'action pour la durabilité et la lutte contre les changements climatiques, l'UNICEF est en passe d'atteindre son objectif de réduction des émissions de carbone grâce à 85 projets de verdissement des activités – liés à l'énergie solaire, à la gestion durable du parc de véhicules ou à la promotion de la valeur fondamentale de durabilité. En outre, 54 % des bureaux de l'UNICEF sont situés dans des locaux partagés de l'ONU, ce qui facilite la mise en commun et le partage de services entre organismes.

IV. Perspectives

118. À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde se trouve à un moment charnière. L'examen a permis de conclure que les progrès pouvaient encore s'accélérer, mais l'imbrication de nombreux problèmes complexes continue de menacer la survie et le bien-être des enfants.

119. Une vague de conflits est à l'origine de violations des droits de l'enfant ayant de vastes conséquences régionales et mondiales. Les changements géopolitiques et la fragmentation du système multilatéral contrecarrent le règlement concerté de ces crises par la communauté internationale, tandis que les inégalités structurelles empêchent les économies en développement de faire les investissements essentiels pour les enfants. La désinformation, le rétrécissement de l'espace civique et les menaces qui planent sur la démocratie s'ajoutent à ces difficultés à l'heure où des avancées technologiques non maîtrisées – l'émergence de l'intelligence artificielle ou encore la course aux sources d'énergie durables – sont également susceptibles de porter atteinte aux droits de l'enfant.

120. La manière dont la situation tournera dépend des choix que l'on fait maintenant. Il est possible d'agir : faire respecter les droits humains ; combattre la désinformation au moyen de la pensée critique, des sciences et des faits ; renforcer la coopération internationale et le principe de responsabilité ; réformer l'architecture financière mondiale pour alléger la dette et faire en sorte que le financement de l'action climatique profite aux enfants et aux pays les plus touchés ; lutter contre les forces antidémocratiques ; garder la main sur les évolutions technologiques pour réduire les méfaits au minimum et en tirer collectivement le plus grand profit, y compris pour faire face aux changements climatiques. L'analyse menée pour l'examen à mi-parcours montre que, moyennant une volonté politique, des investissements et une action collective adossée aux progrès déjà réalisés, il est possible de faire un grand pas vers les objectifs de développement durable.

121. Le Sommet de l'avenir de 2024 et le Deuxième Sommet mondial pour le développement social de 2025 offrent l'occasion d'unir la communauté internationale autour d'une conception commune du développement fondé sur la justice et les droits humains. L'UNICEF continuera de plaider pour que les enfants soient reconnus comme un groupe de titulaires de droits à part entière et fera valoir qu'il est indispensable, pour relever les défis actuels et futurs, de défendre les droits de l'enfant et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable liés aux enfants. Il demandera que l'on augmente les investissements et qu'on ne se contente pas de cibler les symptômes tragiques et récurrents de la privation et des violations des droits de l'enfant, mais que l'on s'attaque à leurs causes profondes et systémiques.

122. L'UNICEF est en train d'intégrer dans son fonctionnement le travail analytique effectué en 2023 pour l'examen à mi-parcours. De la sorte, il acquerra une connaissance plus poussée et exploitable de l'état de réalisation des objectifs de développement durable selon les types de pays et les régions, et il aidera le système des Nations Unies et les pays partenaires à combler le manque d'informations et à utiliser les données pour mener leur action à l'échelle voulue. Le prochain Plan stratégique (2026-2029) poursuivra ce travail en identifiant les stratégies et méthodes décisives pour les divers types de réalisations et dans les différents contextes opérationnels.

123. Compte tenu des obstacles identifiés au cours de l'examen à mi-parcours s'agissant du renforcement des systèmes sectoriels et des changements systémiques, l'UNICEF peaufinera la stratégie, la définition et le mode d'évaluation du renforcement des systèmes dans les contextes instables et tirera les leçons des méthodes éprouvées. Il veillera également à clarifier les moyens par lesquels les programmes de terrain peuvent changer les résultats et communiquera mieux sur le sujet.

124. Pour donner suite aux conclusions des récentes évaluations, l'UNICEF continuera d'intégrer des programmes de changement social et comportemental et de mobilisation de la population dans différents secteurs, de manière à lever les obstacles systémiques au changement, et mettra systématiquement en place des mécanismes efficaces de retour d'informations et de plaintes afin de faire respecter le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées par les crises humanitaires.

125. S'appuyant sur l'examen à mi-parcours et sur son travail visant à mieux comprendre les liens mutuels entre les modes de financements, les types de pays, les interventions et les résultats, l'UNICEF continue de lever en priorité des ressources ordinaires et d'autres ressources flexibles, notamment en faisant valoir l'importance des financements flexibles pour mettre les ressources du monde au service des enfants. Avec les autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF plaidera pour un nouveau pacte de financement plus efficace qui mobilisera plus de ressources flexibles et permettra ainsi de lutter contre les causes profondes des inégalités. Il continuera de diversifier ses financements, recherchant des fonds d'investissement qui soient en phase avec le contexte économique et se tournant vers le secteur privé, essentiel pour trouver des ressources ordinaires aux niveaux local et mondial.

126. Les enfants et les jeunes comptent sur nous ; le moment venu, ils nous demanderont des comptes. Les décideurs politiques d'aujourd'hui doivent prendre les choses en main : choisir de donner la priorité aux enfants et d'investir dans l'enfance ; réaffirmer – par des actes, pas seulement des paroles – leur attachement aux droits humains et à un ordre international fondé sur des règles qui est notre seul espoir de sécurité pour le monde ; remédier aux causes profondes des injustices systémiques qui déstabilisent les sociétés ; intensifier l'action collective pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et faire face aux changements climatiques.

127. Même en ces temps de crise, il existe un réel espoir. Comme celles et ceux qui ont créé l'ONU il y a près de 80 ans au sortir du carnage de la Seconde Guerre mondiale, nous pouvons travailler ensemble à bâtir un monde où plus d'enfants, y compris ceux des pays et des communautés les plus pauvres, peuvent grandir dans des sociétés plus pacifiques, plus équitables et plus justes, vivre dans un environnement plus sain et bénéficier des services, des appuis et des possibilités dont ils ont besoin pour réaliser leurs droits.

V. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et du rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2023, ainsi que de la proposition de révision du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025, du rapport sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025, du rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, de la présentation des fonctions et des organes de contrôle indépendants de l'UNICEF, du compendium des données et du tableau de bord des résultats.

2. *Décide* de transmettre au Conseil économique et social les rapports susmentionnés ainsi qu'un résumé des observations et orientations qu'il a formulées ;

3. *Prend note* du rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection, y compris les réponses de l'administration aux quatre recommandations formulées par celui-ci qu'il est appelé à examiner.